



Wallonie

Le Conseil des Ministres

Séance du 10 novembre 2016

NOTIFICATION

**Point B60: Plan de transport SNCB 2017.
Réunion du Comité exécutif des Ministres de la
Mobilité du 8 novembre 2016.**

(GW X/2016/10.11/Doc. 4525/P.M.-M.P.-C.D-A.)

DECISION :

1. Le Gouvernement approuve le projet de courrier à l'attention du Ministre fédéral de la Mobilité :

- confirmant les positions défendues par son représentant lors de la dernière réunion du Comité exécutif des Ministres de la Mobilité ;
- l'informant que, pour l'heure actuelle, le Gouvernement ne peut approuver les propositions de plan de transport de la SNCB;
- demandant la modification du plan de transport vu la non prise en compte des justes revendications du Gouvernement et sa liaison avec le plan pluriannuel d'investissements et la nomination immédiate des administrateurs de la Région wallonne dans les conseils d'administration de la SNCB et d'INFRABEL.

2. Il charge le Ministre-Président, le Ministre des Travaux publics et le Ministre de la Mobilité et des Transports de l'exécution de la présente décision.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, connected strokes. The signature is positioned above the printed name and title.

Anne Poutrain
Secrétaire du Gouvernement